

# PROJET ÉOLIEN DE PAUDY



Lettre d'information n°1

Janvier 2020

## LE MOT DE LA CHEF DE PROJET

Chers riverains,



**Nordex France** travaille sur votre territoire depuis 2012 au développement du **parc éolien de Paudy**, dont l'inauguration s'est tenue en septembre dernier. Aujourd'hui, l'opportunité d'étudier un nouveau projet éolien sur votre commune se présente.

En plus de travailler dans le cadre de la transition énergétique, nous avons à cœur de faire de nos projets éoliens de véritables opportunités pour le **développement des territoires**. Pour relever ce défi, nous sommes convaincus que nous devons réaliser ce projet dans la **transparence** et en **partenariat** avec les acteurs du territoire. Pour cela, nous avons décidé de publier cette première lettre d'information afin de vous présenter la **zone de projet identifiée** et le **mât de mesure des vents**, dispositif qui sera installé prochainement au niveau de la zone de projet.

*Maïwenn Fabre, chef de projets éoliens*

## LES ETAPES DU PROJET

Nordex a entamé les démarches pour étudier la **faisabilité** d'un projet, obtenir les accords des propriétaires et exploitants fonciers et des services de l'état et débiter les **études approfondies** sur la zone. Ces dernières durent au minimum une année complète.

Une fois l'ensemble des études réalisées nous pourrions évaluer la **faisabilité du projet** et déposer un dossier de demande d'**Autorisation Environnementale** en préfecture. Ces études concerneront le paysage, la biodiversité (faune et flore), l'acoustique ainsi que sur le **gisement éolien** de la zone.

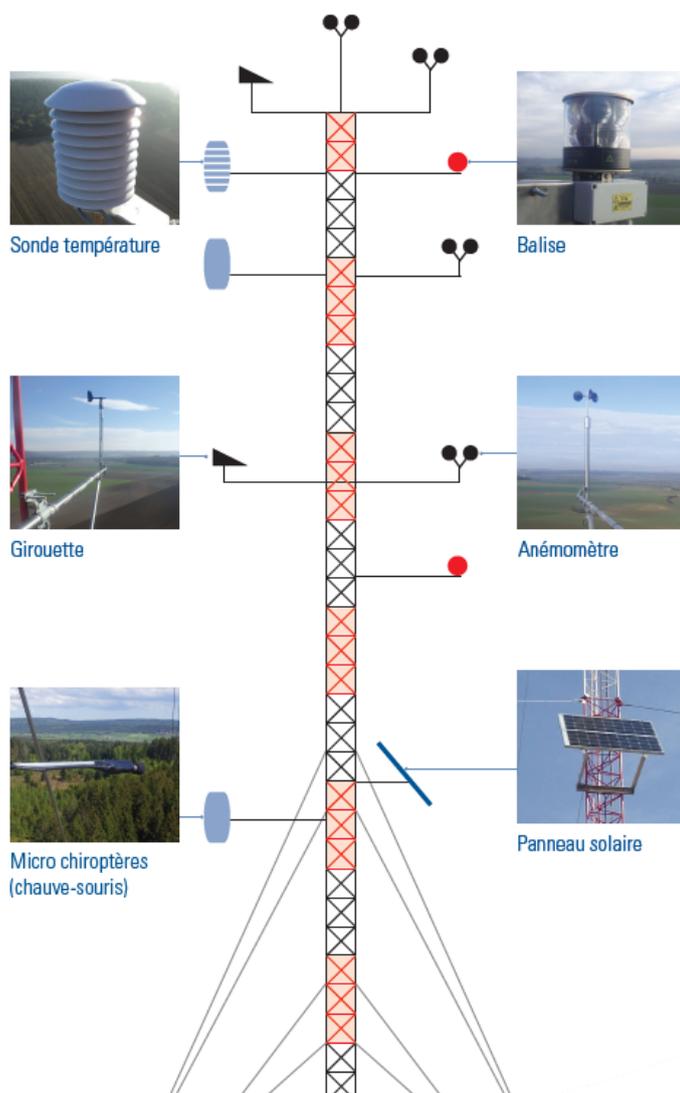
Cette phase d'instruction sera marquée par la tenue d'une Enquête Publique au cours de laquelle vous pourrez vous exprimer et donner votre avis sur le projet. La déci-

## MÂT DE MESURE DES VENTS

Dans le cadre de l'étude de faisabilité d'un projet éolien, il est essentiel de disposer de **données récentes et fiables sur le vent de la zone de projet**.

Afin d'obtenir des données fiables, un **mât de mesure des vents** sera installé au cœur de la zone de projet mi-février, pour une durée d'environ 2 ans. Ce mât est d'une hauteur totale de 50m.

Ce mât comporte non seulement des girouettes et anémomètres qui donneront des informations sur la vitesse **et la direction des vents dominants**, mais aussi des micros pour les **chiroptères** (chauve-souris) qui fourniront des premières données utiles pour les futures études écologiques.

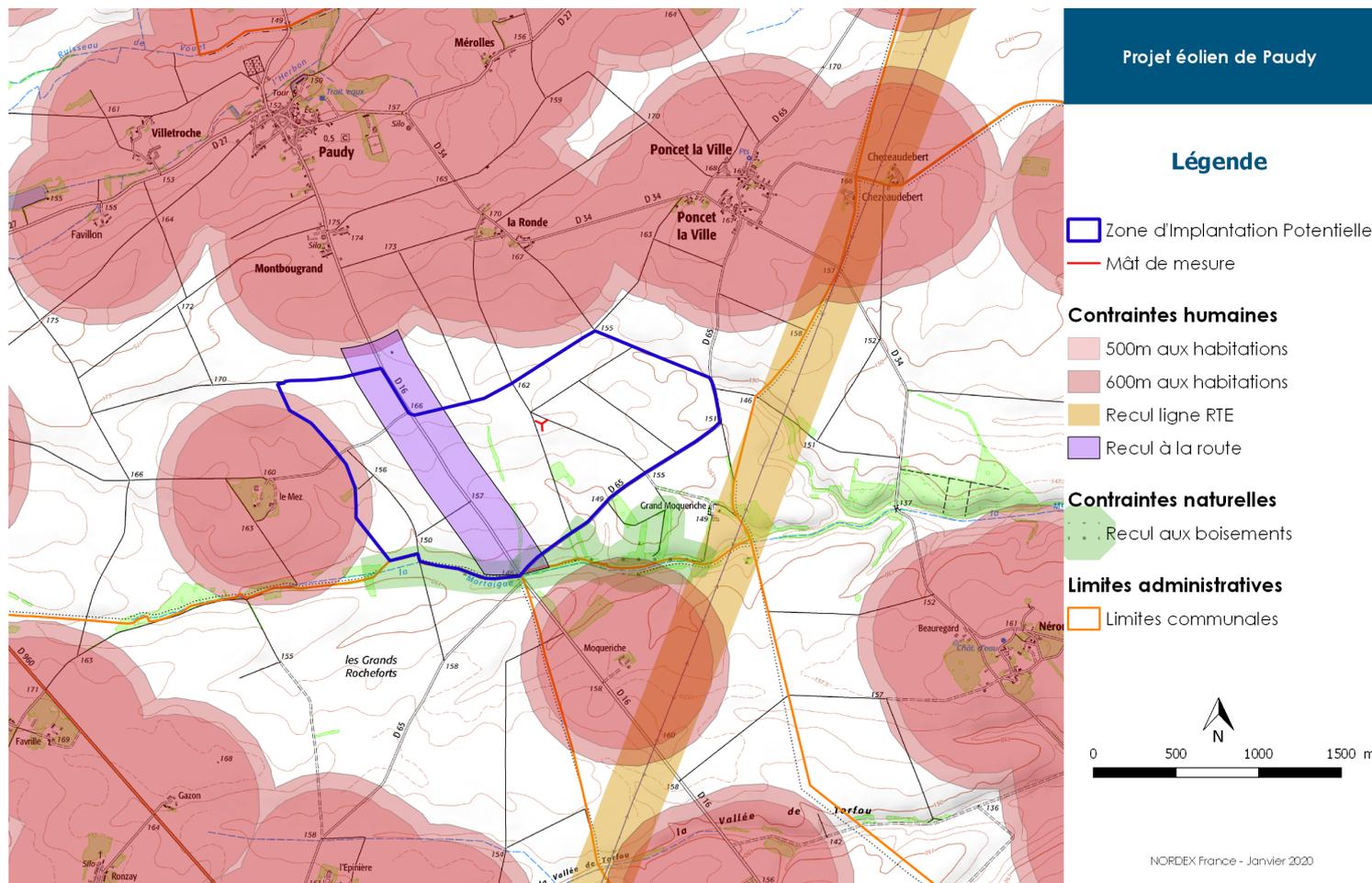


# LES CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

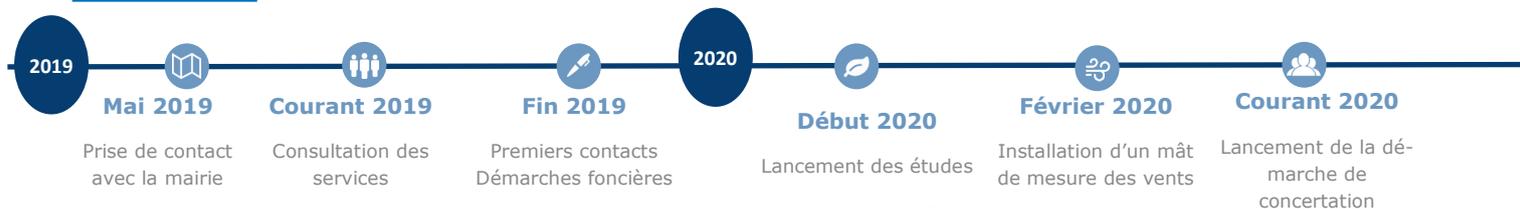
## LA ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE

La carte ci-après représente une vue d'ensemble de la **Zone d'Implantation Potentielle** du projet. Elle a été définie en superposant les contraintes du territoire, telles que : **la distance réglementaire d'éloignement aux habitations** et aux infrastructures existantes (routes, lignes électriques).

En accord avec les élus, il a été décidé que les retombées économiques des éoliennes soient mutualisées. Ainsi tous les propriétaires exploitants de la zone d'étude seront concernés par les retombées du parc.



## CALENDRIER DU PROJET

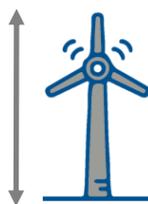


## QUELQUES CHIFFRES CLÉS



**20 MW À 34 MW**

Installés en fonction du nombre et de la puissance des machines choisies



**180 – 200 M**

Hauteur en bout de pale envisagée



**AU MOINS  
44 GWH**

Soit la consommation annuelle d'une ville de 16 500 habitants

### CONTACT

Maiwenn FABRE Chef de projets - Développement éolien  
mfabre@nordex-online.com — Tel. 06 70 15 15 30

Nordex France  
194, Avenue du Président Wilson  
93210 LA PLAINE SAINT DENIS